

QUESTIONS – RÉPONSES

Question n° 1 reçue le 17/09/2026 à 14H34

Pour le lot n° 12, la prise en charge doit-elle être intégrée au montant forfaitaire, au même titre que pour les autres lots ?

Réponse de l'acheteur : **oui, nous confirmons que la prise en charge doit être intégrée au montant forfaitaire : une ligne est consacrée à ce titre dans la DPGF.**

Question n° 2 reçue le 17/09/2026 à 14H34

Peut-on obtenir les années de mise en service des extincteurs pour prendre en compte les changements décennaux ?

Réponse de l'acheteur : **l'information relative à l'année de mise en service des extincteurs est en cours de recherche ; la question fera l'objet d'une réponse distincte.**

Question n° 3 reçue le 17/09/2026 à 14H40

Les sorties d'astreinte doivent-elles être comprises dans le forfait ?

Réponse de l'acheteur : **oui, toutes les interventions en astreinte sont incluses dans le cadre forfaitaire du marché.**

Question n° 4 reçue le 17/09/2026 à 14H42

Est-ce que le montant des prestations de mise en œuvre du marché, prise en charge (1.2.2 et 1.2.3) du CCTP, inclut le montant de la période de passation : état des lieux entrant (1.2.1) ?

Réponse de l'acheteur : on observe que les articles mentionnés concernent le CCTP de l'UO de Lyon (lots 1 à 5) ; il convient de le préciser dans vos questions.

Sur ce point il importe de **distinguer les 2 éléments suivants** :

- **L'état des lieux entrant-période de passation** (art 1.2.1 CCTP UO Lyon) n'est pas inclus au forfait : prestation commandée sur BPU ;
- **La prise en charge** (1.2.2 CCTP Lyon) **et l'inventaire** (1.2.2.1 CCTP UO Lyon) sont inclus au forfait.

Question n° 5 reçue le 17/09/2026 à 14H42

Dans les annexes financières, nous avons un onglet « Décomposition horaire hebdomadaire » : doit-on le dupliquer pour chacun des sites du lot ?

Réponse de l'acheteur : **dans cet onglet il est demandé de fournir le planning des présences hebdomadaires sur site. Il convient de remettre un planning détaillé par site. Le soumissionnaire est invité à compléter le tableau pour chaque site, afin d'identifier quels intervenants seront présents et selon quel planning. Pour ce faire, le soumissionnaire peut dupliquer le tableau autant que nécessaire selon le nombre de sites, dans le même onglet.**

Question n° 6 reçue le 17/09/2026 à 14H43

Dans les annexes financières, nous avons un onglet « Décomposition sous-traitance » : doit-on le dupliquer pour chacun des sites du lot ?

Réponse de l'acheteur : **dans cet onglet il est demandé de décomposer la sous-traitance prévue ; le soumissionnaire peut dupliquer le tableau autant que nécessaire selon le nombre de sites, dans le même onglet.**

Question n° 7 reçue le 17/09/2026 à 14H43

Pouvez-vous nous confirmer que l'onglet DPGF du site prend en compte le montant des prestations sous-traitées ?

Réponse de l'acheteur : **oui, conformément au CCAP dont extraits ci-dessous :**

Pour le forfait, article 7.1 CCAP :

Pour la partie forfaitaire des prestations, le marché est traité à prix global et forfaitaire. Ce prix global et forfaitaire comprend l'ensemble des coûts générés par l'obligation faite au Titulaire de maintenir les moyens d'intervention en personnel et en matériel en vue d'assurer l'ensemble des opérations de maintenance générale telles que décrites aux CCTP propres à chacun des lots.

Pour le BPU, article 7.2 CCAP :

Précisions concernant les taux horaires

Les taux horaires figurant au BPU s'appliquent indifféremment aux prestations exécutées par le personnel du Titulaire ou par celui de ses sous-traitants. En conséquence, aucun surcoût, frais de gestion, de coordination ou de pilotage lié au recours à la sous-traitance ne pourra être facturé en sus des taux horaires prévus au BPU.

Question n° 8 reçue le 25/09/2026 à 16H22

La maintenance des équipements de protection incendie du site de Montbrison est-elle incluse dans le périmètre du marché ? Si oui, pouvez-vous nous préciser la nature, le quantitatif ainsi que les dates de mise en service s'il vous plaît ?

Réponse de l'acheteur :

Oui la maintenance de ces équipements est bien incluse au périmètre.

Une nouvelle version de la liste des équipements, plus complète au niveau de la rubrique la rubrique Protection incendie (onglet 3), a été déposée au DCE. Cette pièce est également mise en PJ du message de réponse dans la PLACE.

Question n° 9 reçue le 28/09/2026 à 16H19

Bonjour, Veuillez trouver ci-joint des questions sur le lot 11. Cordialement. *Questions en PJ du message PLACE :*

- Astreinte : quel est le volume estimé du nombre d'interventions en astreinte par an ? (En tenant compte du volume des années précédentes)
- GTB : quelle est actuellement l'entreprise qui s'occupe de la maintenance de la GTB/GTC ?
- Appels d'urgence : pour le dispositif d'appels d'urgence, quelle est l'entreprise actuelle pour ce contrat de maintenance ou téléassistance ?
- Sonorisation et audio-visuel en salles d'audience : pour les équipements de sonorisation et audiovisuels dans la salle d'audience, quelles sont les marques des installations ? Quel est le sous-traitant actuel ?

Réponses de l'acheteur :

- En 2025 il y eu 12 sorties en astreintes. En 2026 entre janvier et aout il y en a eu 12.
- Jusqu'à présent le sous-traitant était la société ATME. Mais un nouveau prestataire devrait être mis en place. Le matériel est de marque TREND
- Le sous-traitant pour ce segment technique est la société AVI Sureté. Le matériel est de marque FICHET.
- Les interventions sur ces matériels sont prises en charge entre le palais et la société CAP VISIO. Les équipements sont de marque CRESTRON.

Question n° 10 reçue le 1/10/2026 à 16h18

Pouvez-vous nous communiquer la puissance des deux chaudières présentes au Tribunal judiciaire d'Aurillac s'il vous plaît ?

Réponse de l'acheteur :

Leur puissance est de **150KW chacune**.

Question n° 11 reçue le 1/10/2026 à 16h18

Pouvez-vous nous communiquer la puissance des deux onduleurs présents au Tribunal judiciaire d'Aurillac ?

Réponse de l'acheteur :

La puissance est de **10KVA chacun**.

Question n° 12 reçue le 1/10/2026 à 16h19

Pouvez-vous nous communiquer le débit des trois CTA présentes au Tribunal judiciaire d'Aurillac s'il vous plaît ?

Réponse de l'acheteur :

Le matériel étant en cours d'installation par un autre service du ministère de la Justice, nous disposerons des informations définitives à la fin du chantier, prévu au 2^{ème} semestre 2027.

Question n° 13 reçue le 2/10/2026 à 12h00

Pour Lot 14 il est indiqué sur le fichier AE_Annexesfinancières dans l'onglet "A2_BPU tx horaire" en point "4-Prestation de mise en oeuvre du marché : État des lieux entrant", les sites du lot 13. Pouvez vous nous confirmer qu'il s'agit d'une erreur

Réponses de l'acheteur : nous avons confirmé qu'il s'agit d'une **erreur matérielle** par un message PLACE du 5 octobre à 10h50. Tous les documents enregistrés sous le lot N°14 du fichier « AE_Annexesfinancières » concernent bien le lot 14. Il faut lire « lot14 » en lieu et place de « lot12 » et « lot13 »

Le document portant une mention erronée d'un autre lot a été rectifié dans le DCE.

Question n° 14 reçue le 5/10/2026 à 14h44

Bonjour, Suite à votre message de ce jour concernant le lot 14, nous constatons que la nouvelle annexe transmise est la même que la précédente. Pouvez-vous nous envoyer la bonne annexe avec les modifications évoquées ? Merci d'avance

Réponses de l'acheteur : comme indiqué ce matin, aucun changement n'a été apporté au contenu de cette pièce ; seule une rectification d'erreur matérielle a été apportée, de manière que l'intitulé « Lot 14 » apparaisse bien en haut de chaque onglet.